

BULLETIN D'INSCRIPTION

BRETAGNE : ARZON - Kerlannic - Golfe du Morbihan - Vannes

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE :

Nom :

Prénom :

Lien de filiation :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

E-mail :

Adresse :

Nom :

Prénom :

Lien de filiation :

Téléphone fixe :

Téléphone portable:

E-mail :

Adresse :

J'autorise la prise de photographie et d'image : OUI NON

Je déclare vouloir participer au séjour « Séniors en Vacances » du 26 septembre au 03 octobre 2026 à Kerlannic (Bretagne) :

À :

Le :

Signature :



Inscriptions du 15 avril au 15 mai 2026
après du CCAS de votre commune

Organisé par les CCAS de Châteaugiron, Domloup, Noyal-sur-Vilaine, Piré-Chancé et Servon-sur-Vilaine, en partenariat avec l'ANCV et le Pays de Châteaugiron Communauté.

du 26 septembre au 03 octobre 2026

Dossier à déposer auprès du CCAS de votre commune.



DEMANDEUR :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

E-mail :

Date et lieu de naissance :

Situation : Retraité(e) Sans activité professionnelle

RGPD : j'accepte la politique de confidentialité ; ces données seront utilisées uniquement pour l'usage du séjour vacances et des autres animations à destination des seniors.

CONJOINT(E) / CONCUBIN(E) / AIDANT(E) FAMILIAL(E) :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Date et lieu de naissance :

Situation : Retraité(e) Sans activité professionnelle

Joindre une copie de votre carte d'identité recto/verso ou de votre passeport

AVIS D'IMPOSITION SUR LE REVENU :

*Cette année, seront éligibles à l'aide financière de l'ANCV les retraités dont le revenu imposable, mentionné sur l'avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024, est inférieur au montant indiqué dans le tableau ci-dessous en fonction du nombre de parts fiscales. L'aide financière est accordée dans la limite des crédits disponibles, une seule fois par an et par bénéficiaire. Nous étudierons avec vous votre éligibilité lors de l'inscription.

	1 part	1,5 part	2 parts	2,5 parts
Personne seule	17 066 €	22 814 €	28 563 €	34 311 €
Couple marié ou pacsé			32 199 €	37 948 €

Joindre une copie de l'avis d'imposition 2025

ASSURANCES :

Assurance responsabilité civile :

Je déclare être couvert(e) au titre de mon assurance responsabilité civile Joindre l'attestation - à demander à votre assureur

Assurance annulation : l'assurance annulation est comprise dans le coût du séjour. Séjour remboursable sous conditions de présentation d'un justificatif.

CHAMBRE :

Je souhaite partager ma chambre avec Mme ou M.

Je souhaite une chambre seule : **Option 94€** ⁽¹⁾ ⁽¹⁾ Dans la limite de place disponible)

PRIX DU SÉJOUR :

Prestations	Séjour sans aide ANCV	Séjour avec aide ANCV ⁽²⁾
Coût du séjour	484 €	272 €
Excursions	48 €	48 €
Taxe de séjour + assurance annulation	33 €	33€
Sous-total	565 €	353 €
Accompte de 30%	170 €	106 €
Solde du séjour	395€	247 €
Avec option chambre seule ⁽¹⁾		
Sous-total	659 €	447 €
Accompte de 30%	198 €	134 €
Solde du séjour	461€	313 €
Transport financé par PCC*	Coût global : 1934 €	

* Pays de Châteaugiron Communauté

⁽²⁾ Montant de la participation ANCV : 212 €

RÈGLEMENT DU SÉJOUR (À JOINDRE AU DOSSIER) :

2 chèques à l'ordre du Trésor Public :

- 1 accompte de 30% du montant total pour le séjour, encaissement en juin 2026.
- 1 pour le solde, encaissement à la fin du séjour.